

# Fiche Technique Santé-Sécurité



n-hexane

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Nom du produit</b>	: n-hexane
<b>Synonyme</b>	: n-hexane; 1-hexane, l'hexane normal, hexyle hydrure
<b>Nom commercial</b>	:
<b>Utilisations</b>	: Autre industrie non spécifiée: SOLVENT, ESPECIALLY FOR VEGETABLE OILS; LOW TEMPERATURE THERMOMETERS; CALIBRATIONS; POLYMERIZATION REACTION MEDIUM; PAINT DILUENT; ALCOHOL DENATURANT.
<b>Manufacturier</b>	: Praxair Canada Inc. 1 City Centre Drive Suite 1200 Mississauga, ON L5B 1M2
<b>No de fiche signalétique</b>	: F-6228
<b>Date de validation</b>	: F-6228
<b>Date d'impression</b>	: F-6228
<b>En cas d'urgence</b>	: <b>Urgence:</b> 1 800 363-0042 * Veuillez appeler le numéro d'urgence en service 24 heures sur 24 uniquement dans le cas d'un incendie, d'une exposition ou d'un accident mettant en cause ce produit. Pour obtenir des renseignements généraux, contactez le représentant des ventes du fournisseur ou de Praxair.
<b>Type de produit</b>	: Liquide.

## 2. Identification des dangers

<b>État physique</b>	: Liquide. [COLORLESS LIQUID WITH A MILD GASOLINE-LIKE ODOR]
<b>Odeur</b>	: MILD, GASOLINE-LIKE [Faible]
<b>Vue d'ensemble des urgences</b>	: <b>DANGER!</b>

**Liquide et vapeurs inflammables. Peut former des mélanges explosifs avec l'air. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. A des effets anesthésiques à des concentrations élevées. Peut causer des lésions du système nerveux. Peut causer des étourdissements et la somnolence. Appareil respiratoire isolant peut être exigé par les secouristes. Dans des conditions ambiantes, ce est un liquide incolore.**

Liquide extrêmement inflammable. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Peut éventuellement endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur les animaux. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

**Voies d'absorption** : Inhalation. Ingestion.

### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	: Les vapeurs irritent les voies respiratoires. À des concentrations élevées, peuvent agir comme un anesthésiant en stimulant d'abord le système nerveux central puis en le déprimant à divers degrés. La dépression du système nerveux central se caractérise par des étourdissements, la somnolence et probablement la perte de connaissance.
<b>Ingestion</b>	: Lorsque les enfants ingèrent des distillats de pétrole tels que l'hexane, les effets sont semblables à ceux de l'inhalation: dépression du SNC et l'irritation des tissus. Les dommages aux poumons en raison principalement de l'inhalation du produit vomi peut entraîner le coma et la mort d'un œdème pulmonaire (liquide dans les poumons).
<b>Peau</b>	: Liquide ou les vapeurs peuvent irriter la peau Quantités nocives peuvent être absorbées par la peau.
<b>Yeux</b>	: Peut causer une irritation des yeux.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

## 2. Identification des dangers

<b>Effets chroniques</b>	: L'exposition répétée ou prolongée de la peau peut provoquer une fissuration et le séchage par dégraissage de tissus. Une exposition chronique peut provoquer des lésions du système nerveux.
<b>Cancérogénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Organes cibles</b>	: Peut causer des lésions aux organes suivants : le système nerveux périphérique, les voies respiratoires supérieures, peau, yeux, système nerveux central (SNC).

### Signes/symptômes de surexposition

<b>Inhalation</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Peau</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Yeux</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Conditions médicales aggravées par une surexposition</b>	: Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 3. Information sur les composants

### Canada

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>%</u>
n-hexane	110-54-3	100

## 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

<b>Contact avec les yeux</b>	: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact avec la peau</b>	: En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Inhalation</b>	: Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	: Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.
<b>Note au médecin traitant</b>	: Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Liquide extrêmement inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. La vapeur ou le gaz est plus lourd que l'air et se répand le long du sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Non utilisables** : NE PAS utiliser de jet d'eau.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Non disponible.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Gaz inflammable. Produit des mélanges explosifs avec l'air et les agents comburants. La chaleur de l'incendie peut augmenter la pression dans la bouteille et la faire éclater. Ne pas éteindre les flammes pour éviter une réinflammation explosive. Les vapeurs qui se dégagent peuvent voyager ou être déplacées par les courants d'air et être enflammées par les lampes-témoins, d'autres flammes, une cigarette, des étincelles, des chaufferettes, l'équipement électrique, des décharges électriques ou des sources d'inflammation éloignées du point de manutention du produit. Des vapeurs explosives peuvent persister dans l'atmosphère. Vérifier l'atmosphère à l'aide d'un dispositif approprié avant d'entrer dans le secteur, particulièrement dans les espaces clos. Aucune partie du contenant ne doit être exposée à une température supérieure à 52 °C. La plupart des bouteilles sont pourvues de soupapes de sûreté conçues pour évacuer l'air lorsque les bouteilles sont exposées à des températures élevées.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

### Méthodes de nettoyage

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Protégez la bouteille de dégâts. Ne jamais tenter de soulever une bouteille par son capuchon; le capuchon est conçu uniquement pour protéger le robinet. Ne jamais insérer un objet (ex: clé, un tournevis, levier) dans les ouvertures du capuchon pour ne pas endommager le robinet et provoquer une fuite. Utiliser une clé à courroie pour enlever les capuchons trop serrés ou rouillés. Ouvrir le robinet lentement. Si le robinet est difficile à ouvrir, arrêter et communiquer avec votre fournisseur. Fermer le robinet après chaque utilisation; garder le robinet fermé même quand il est vide.

- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### AUTRES CONDITIONS DANGEREUSES DE MANUTENTION , STOCKAGE ET UTILISATION :

**Inflammable, liquide et gaz sous pression.** Ne pas respirer les gaz. Ne pas verser de liquide ou de vapeurs dans les yeux, la peau ou les vêtements. Des douches de sécurité et des douches oculaires doivent être immédiatement accessibles. Utiliser seulement

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

dans un système fermé construit avec des matériaux résistants à la corrosion. Utilisez équipement et les tuyaux conçus pour supporter les pressions rencontrées. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles et un équipement anti-déflagrant. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. **Peut former des mélanges explosifs avec l'air.** Mettre à la terre tous les équipements. Stocker et utiliser une ventilation adéquate en tout temps. Fermer le robinet après chaque utilisation; garder le robinet fermé même lorsque vide. **Empêcher le flux inversé.** Une inversion de débit peut provoquer une rupture. Utilisez un clapet anti-retour ou autre dispositif de protection sur toute canalisation ou conduite reliée à la bouteille. **Lorsque retour de la bouteille au fournisseur,** s'assurer que le robinet est fermé, puis installer solidement une soupape. **Ne jamais travailler sur un système sous pression.** S'il ya une fuite, fermer le robinet de la bouteille. Purger le système d'une manière sûre et écologiquement rationnelle conformément à toutes les lois fédérales, provinciales et locales; réparer ensuite la fuite. Ne jamais laisser une bouteille de gaz comprimé où elle peut faire partie d'un circuit électrique.

### PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE:

Entreposer et utiliser une ventilation adéquate. Espacer les bouteilles inflammables d'oxygène, de chlore et autres oxydants d'au moins 20 pieds ou installer une cloison en matériau non combustible. Cette cloison doit avoir au moins 5 pieds de haut et ont une résistance au feu de ½ heure au moins. Cylindres fermement à la verticale en les empêchant de tomber ou d'être renversées. Bouchon à vis de protection du robinet solidement en place à la main. Installer des affiches «Défense de fumer ou flammes nues» soupire dans les zones de stockage et d'utilisation. Il doit y avoir aucune source d'inflammation. Tous les équipements électriques dans la zone de stockage doit être protégé contre les explosions. Les zones d'entreposage doivent répondre codes nationaux d'électricité pour la classe 1 des zones dangereuses. Stockez endroit où la température ne dépasse pas 125 ° F (52 ° C). Entreposer les bouteilles vides et pleines séparément. Utilisez un premier entré, premier inventaire du système de manière à éviter l'entreposage de bouteilles pleines pendant de longues périodes. Pour plus de détails et les exigences, voir la norme NFPA 50A publiée par la National Fire Protection Association.

### PUBLICATIONS RECOMMANDÉES:

Des renseignements supplémentaires sur le stockage, la manipulation et l'utilisation de ce produit est fourni dans la norme NFPA 55: Norme pour l'entreposage, l'utilisation et la manipulation de gaz comprimés et liquéfiés en bouteilles portatives, publié par la National Fire Protection Association.

Voir également la publication Praxair P-14-153, Directives pour la manipulation des bouteilles de gaz et les conteneurs. Obtenir auprès de votre fournisseur local.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Autre	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Autre	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Autre	Notations
n-hexane	US ACGIH 1/2009	50	-	-	-	-	-	-	-	-	[1]
	AB 4/2009	50	176	-	-	-	-	-	-	-	[1]
	BC 10/2009	20	-	-	-	-	-	-	-	-	[1]
	ON 8/2008	50	176	-	-	-	-	-	-	-	[1]
	QC 6/2008	50	176	-	-	-	-	-	-	-	[1]

[1] Absorbé par la peau.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Procédures de surveillance recommandées** : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.
- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection individuelle**
- Respiratoire** : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Choisir en conformité avec la réglementation provinciale, les règlements municipaux ou des lignes directrices. Le choix doit être basé sur la norme CSA Z94.4 courante, «Sélection, entretien et utilisation des respirateurs». Les appareils respiratoires doivent être approuvés par le NIOSH et MSHA.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Choisir en conformité avec la norme CSA Z94.3 courante, «Protecteur oculaire et faciaux pour l'industrie», et tous les règlements provinciaux.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.
- Autre protection** : Chaussures avec support métatarsien pour la manutention des bouteilles. Vêtements de protection, au besoin. Le pantalon sans revers doit être porté à l'extérieur des chaussures. Choisir en conformité avec le norme courante de la CSA Z195, «Chaussures de protection», et avec les directives et réglementation locaux ou provinciaux, en vigueur.

## 9. Propriétés physico-chimiques

- État physique** : Liquide. [COLORLESS LIQUID WITH A MILD GASOLINE-LIKE ODOR]
- Point d'éclair** : Coupe fermée: -23.15°C (-9.7°F) [Cleveland.]
- Durée de combustion** : Non applicable.
- Vitesse de combustion** : Non applicable.
- Température d'auto-inflammation** : 224.85°C (436.7°F)

## 9. Propriétés physico-chimiques

<b>Limites d'inflammabilité</b>	: Seuil minimal: 1.7% Seuil maximal: 7.7%
<b>Couleur</b>	: Clair Incolore.
<b>Odeur</b>	: MILD, GASOLINE-LIKE [Faible]
<b>Goût</b>	: Sans goût.
<b>Poids moléculaire</b>	: 86.2 g/mole
<b>Formule moléculaire</b>	: C6-H14
<b>pH</b>	: Non disponible.
<b>Point d'ébullition/condensation</b>	: 68.9°C (156°F)
<b>Point de fusion/congélation</b>	: -139.4°C (-218.9°F)
<b>Température critique</b>	: 234.3°C (453.7°F)
<b>Densité relative</b>	: 0.659
<b>Pression de vapeur</b>	: 16.1 kPa (121 mm Hg)
<b>Densité de vapeur</b>	: 3 [Air = 1]
<b>Volatilité</b>	: 100% (v/v)
<b>Seuil de l'odeur</b>	: Non disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	: 6.82 (acétate de butyle = 1)
<b>Viscosité</b>	: Non disponible.
<b>Ionicité (dans l'eau)</b>	: Non disponible.
<b>Propriétés de dispersibilité</b>	: Non disponible.
<b>Solubilité</b>	: Sans objet
<b>Remarques physico-chimiques</b>	: Non disponible.
<b>COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU-HUILE :</b>	: Non disponible.

## 10. Stabilité du produit et réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	: Le produit est stable.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés.
<b>Matières à éviter</b>	: Très réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
n-hexane	DL50 Orale	Rat	25 g/kg	-
	Dimin Intra-péritonéal	Rat	9100 mg/kg	-
	TDLo Orale	Rat	20000 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	627000 mg/m3	3 minutes
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	48000 ppm	4 heures

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité chronique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Non disponible.					

### Sensibilisant

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Non disponible.			

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Non disponible.						

### Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
Non disponible.			

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Tératogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Nom du produit ou de l'ingrédient	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.						

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

**Produits synergiques** : Non disponible.

## 12. Informations écotoxicologiques

**Écotoxicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Espèces	Exposition
n-hexane	-	Aiguë CL50 113000 ug/L Eau douce	Poisson - Mozambique tilapia - Tilapia mossambica - 99 mm - 10 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 2500 à 2980 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - 31 jours - 20.4 mm - 0.123 g	96 heures

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.



## 12. Informations écotoxicologiques

### Persistance/dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Non disponible.				
<b>Conclusion/Résumé</b>	:	Non disponible.		
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	:	Non disponible.		
<b>Facteur de bioconcentration</b>	:	Non disponible.		
<b>Mobilité</b>	:	Non disponible.		
<b>Toxicité des produits de biodégradation</b>	:	Non disponible.		
<b>Effets nocifs divers</b>	:	Aucun effet important ou danger critique connu.		

## 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Élimination des déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.


**Répartition des déchets** : Non disponible.

**Classification RCRA** : Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

## 14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
<b>Classification pour le TMD</b>	1208	Hexanes	3	-		- <b>QUANTITÉ DE PRODUIT À DÉCLARER(QPD):</b> Toute quantité qui pourrait présenter un risque pour la sécurité publique ou tout rejet durant 10 minutes ou plus.

GE\* : Groupe d'emballage

### CONSIGNES PARTICULIÈRES CONCERNANT L'EXPÉDITION :

Les bouteilles doivent être transportées de façon sécuritaire dans un véhicule bien aéré. Les bouteilles transportées dans le compartiment fermé et non aéré d'un véhicule peuvent présenter un grave danger pour la sécurité.

## 15. Informations réglementaires

- Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)** : Cette substance est répertoriée ou exclue.
- SIMDUT (Canada)** :
- Listes canadiennes** : **Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)**: Cette substance n'est pas répertoriée.  
**ARET canadien**: Cette substance n'est pas répertoriée.  
**NPRI canadien**: Cette substance est répertoriée.  
**Substances désignées en Alberta**: Cette substance n'est pas répertoriée.  
**Substances désignées dans l'Ontario**: Cette substance n'est pas répertoriée.  
**Substances désignées au Québec**: Cette substance n'est pas répertoriée.
- Inventaire du Canada** : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

### Réglementations Internationales

- Listes internationales** :
- Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)**: Cette substance est répertoriée ou exclue.
  - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)**: Cette substance est répertoriée ou exclue.
  - Inventaire du Japon**: Cette substance est répertoriée ou exclue.
  - Inventaire de Corée**: Cette substance est répertoriée ou exclue.
  - Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC)**: Cette substance est répertoriée ou exclue.
  - Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)**: Cette substance est répertoriée ou exclue.

**Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques** : Non inscrit

**Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques** : Non inscrit

**Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques** : Non inscrit

## 16. Autres informations

**Renseignements à indiquer sur l'étiquette** : **Liquide et vapeurs inflammables**. Peut former des mélanges explosifs avec l'air. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. A des effets anesthésiques à des concentrations élevées. Peut causer des lésions du système nerveux. Peut causer des étourdissements et la somnolence. Appareil respiratoire isolant peut être exigé par les secouristes. Dans des conditions ambiantes, ce est un liquide incolore.

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** :

Santé	1
Inflammabilité	3
Risques physiques	0

## 16. Autres informations

**Attention:** L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

**Références** : Non disponible.

**Autres considérations spéciales** : Non disponible.

**Date d'impression** : %A #/\$#B\$% "

**Date d'édition** : 15/10/2016.

**Date de publication précédente** : Aucune validation antérieure.

**Version** : 0.02

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

### **RACCORDS NORMALISÉS AUX É.-U. ET AU CANADA :**

**VISSÉ :** Sans objet

**À FILETS :** Non applicable.

**RACCORD ULTRA-HAUTE INTÉGRITÉ :** Non applicable.

Utiliser les raccords CGA appropriés. NE PAS UTILISER LES ADAPTATEURS. D'autres raccords normalisés mais d'usage restreint peuvent s'appliquer. Se reporter aux fascicules CGA V-1 et V-7 ci-après.

Demandez à votre fournisseur la documentation de sécurité gratuite dont il est question dans cette FTSS et sur l'étiquette de ce produit. Pour un complément d'information sur ce produit, demandez les fascicules de la Compressed Gas Association, Inc. (CGA), 4221, Walney Road, 5th Floor, Chantilly, VA 20151-2923, téléphone (703) 788-2700, télécopieur (703) 934-1830, site Internet : [www.cganet.com](http://www.cganet.com).

### **MÉLANGES :**

Lorsque deux ou plusieurs gaz ou gaz liquéfiés sont mélangés, leurs propriétés dangereuses peuvent se combiner et créer d'autres dangers imprévus. Obtenir et évaluer les renseignements de sécurité pour chaque composant avant de procéder au mélange. Consulter un hygiéniste industriel ou d'autres personnes compétentes au moment de faire l'évaluation de sécurité du produit fini. Ne pas oublier que les gaz et liquides possèdent des propriétés pouvant causer des blessures graves ou la mort.

**Pour de plus amples renseignements sur chaque composant, se reporter à la FTSS du produit pur.**

**Les renseignements fournis dans la présente FTSS proviennent de sources techniques utilisant le système de FTSS Chemmate Mixture et de la FTSS du produit pur de chaque composant. Ces mélanges n'ont pas fait l'objet d'essais quant à leurs propriétés chimiques ou physiques ou à leurs effets sur la santé.**

## 16. Autres informations

Les opinions ci-dessus sont celles d'experts qualifiés de Praxair Canada Inc. Nous croyons que l'information ci-dessus est exacte à la date de publication de cette fiche signalétique. Puisque l'utilisation de ces informations, opinions et conditions d'utilisation du produit échappe au contrôle de Praxair Canada, Inc., il incombe à l'utilisateur d'établir les conditions d'utilisation sécuritaire de ce produit.

Praxair Canada Inc. demande aux utilisateurs de ce produit de bien étudier cette fiche signalétique et d'être conscients des dangers du produit et des précautions à prendre. Afin de promouvoir l'utilisation sécuritaire de ce produit, l'utilisateur devrait (1) informer son personnel, ses agents et ses sous-traitants de l'information contenue dans cette fiche signalétique et de tout danger ou précaution à prendre, (2) fournir cette même information à tous ses clients utilisateurs de ce produit et (3) demander à ces derniers de transmettre la même information à leurs employés et clients.

Praxair et le Jet d'air du logo sont des marques déposées de  
Praxair Canada Inc.

Les autres marques de commerce employées dans le présent document sont des marques de commerce ou déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.

Praxair Canada Inc.  
1 City Centre Drive  
Suite 1200  
Mississauga, ON L5B 1M2

